Politique de confidentialité des données à caractère personnel

Date du document : 29/05/26
Version : 2026_1

Date d'approbation : Le 28/10/2026
Approbation par: Charles BOURDON - Directeur Général

1. Objet de la politique

La présente politique de confidentialité des données à caractère personnel (ci-après la « Politique ») a pour objet d'informer l'ensemble des personnes concernées par les activités de Seine PARK (usagers, visiteurs du site internet, abonnés, personnes verbalisées, partenaires, fournisseurs, candidats, etc.) des conditions dans lesquelles la société publique locale Seine PARK collecte et traite leurs données à caractère personnel, conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.
Elle s'applique à tous les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par Seine PARK, qu'ils soient réalisés via ses sites internet, ses applications, ses systèmes d'information internes, ses dispositifs de contrôle du stationnement ou dans le cadre de ses relations avec les usagers, les collectivités actionnaires, les partenaires, les prestataires et ses collaborateurs.

2. Identité du responsable de traitement et du DPO

Le responsable des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre des activités de Seine PARK est :
Seine PARK, société publique locale (SPL) sous forme de société anonyme à conseil d'administration, immatriculée au RCS compétent, dont le siège social est situé 65 rue Martre , 92110 CLICHY.

Adresse postale :
Seine PARK – Direction générale
65 rue Martre
92110 CLICHY

Adresse de contact générale : contact@seinepark.fr
Seine PARK a désigné un délégué à la protection des données (DPO).
Pour toute question relative aux traitements de données et à l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le DPO à l'adresse suivante : dpo@sy-numerique.fr.

3. Catégories de personnes concernées

La Politique s'applique notamment aux catégories de personnes suivantes, sans que cette liste soit limitative :

- usagers des parkings et du stationnement sur voirie ou en ouvrage gérés par Seine PARK ;

- abonnés, titulaires de droits de stationnement, demandeurs ou bénéficiaires de tarifs spécifiques ;
- personnes faisant l'objet d'un forfait de post-stationnement (FPS) ou déposant un recours administratif préalable obligatoire (RAPO) ;
- visiteurs des sites internet et utilisateurs éventuels d'applications ou services en ligne édités ou exploités par Seine PARK ;
- représentants des collectivités actionnaires, partenaires institutionnels ou commerciaux, fournisseurs et sous-traitants ;
- candidats à un emploi, salariés, apprentis, stagiaires et plus largement collaborateurs de Seine PARK.

4. Catégories de données collectées

Selon les situations et les services concernés, Seine PARK peut être amenée à collecter différentes catégories de données, notamment :

- Données d'identification et de contact : nom, prénom, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone, date et lieu de naissance le cas échéant, identifiant client ou interne.
- Données relatives au véhicule et au stationnement : numéro d'immatriculation, type de véhicule, titre et droit de stationnement, abonnement, historique de stationnement lorsque cela est nécessaire à la gestion du service.
- Données relatives à la relation contractuelle et à la facturation : type de contrat ou d'abonnement, options souscrites, montants facturés, règlements, incidents de paiement, relances, contentieux éventuels.
- Données relatives aux FPS et RAPO : éléments nécessaires au traitement du forfait de post-stationnement, recours, échanges, pièces justificatives.
- Données de connexion et de navigation : adresse IP, identifiants de connexion, logs techniques, données de navigation collectées sur les sites et services en ligne, cookies et traceurs dans les conditions définies dans la politique spécifique aux cookies.
- Données professionnelles : pour les partenaires, prestataires et fournisseurs (données d'identification et de contact professionnelles, fonctions, habilitations, etc.).
- Données relatives aux ressources humaines : pour les candidats et collaborateurs (données figurant dans les CV et lettres de motivation, informations administratives et contractuelles, carrière, évaluation, gestion de la paie et des avantages sociaux, formation, etc.), selon la documentation interne dédiée.
- Données de sécurité : images issues de dispositifs de vidéoprotection s'ils existent, logs d'accès aux locaux ou aux systèmes d'information, alertes de sécurité.

Le caractère obligatoire ou facultatif des données est en principe indiqué sur les supports de collecte ; à défaut de fourniture des données obligatoires, la prestation ou le service concerné pourra être limité ou rendu impossible.

5. Finalités et bases légales des traitements

Les données collectées sont traitées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes. Les principales finalités, et leurs bases légales, sont notamment les suivantes :

5.1. Gestion du service public de stationnement

- Gestion des parkings et du stationnement sur voirie (droits et titres de stationnement, abonnements, vérification des justificatifs, contrôle du respect de la réglementation).
- Gestion des forfaits de post-stationnement (émission, notification, traitement des paiements, gestion des RAPO, suivi des contentieux).

- Suivi statistique et pilotage de l'activité de stationnement.

Base légale : exécution d'une mission d'intérêt public confiée à Seine PARK et respect des obligations légales et réglementaires applicables.

5.2. Gestion de la relation usagers et des demandes

- Réception et traitement des demandes d'information, réclamations, suggestions et recours émanant des usagers.
- Gestion des demandes de droits de stationnement spécifiques (résidents, professionnels, publics prioritaires, etc.).
- Communication d'informations relatives au fonctionnement du service, aux évolutions réglementaires ou tarifaires, lorsqu'elles sont nécessaires à la bonne information des usagers.

Base légale : exécution d'une mission d'intérêt public et intérêt légitime de Seine PARK à répondre aux sollicitations et à assurer la bonne administration du service.

5.3. Gestion contractuelle, financière et comptable

- Conclusion, exécution et suivi des contrats et conventions (abonnements, prestations, marchés, conventions avec partenaires ou fournisseurs).
- Facturation, recouvrement amiable ou contentieux, gestion des impayés et des litiges.
- Tenue de la comptabilité, réalisation des opérations de gestion financière et de contrôle.

Bases légales : exécution d'un contrat ou de mesures précontractuelles ; respect des obligations légales et réglementaires (notamment en matière comptable et fiscale) ; intérêt légitime pour la défense des droits de Seine PARK.

5.4. Gestion des ressources humaines

- Gestion administrative du personnel, paie et déclarations sociales, formation, suivi des carrières et des évaluations.
- Organisation du travail, gestion des outils mis à disposition, sécurité et protection des biens et des personnes.
- Gestion des recrutements (examen des candidatures, conduite des entretiens, réponses aux candidats).

Bases légales : exécution du contrat de travail ou de la relation assimilée ; respect des obligations légales et réglementaires ; intérêt légitime de Seine PARK pour la gestion de ses équipes.

5.5. Sécurité, sûreté et gestion des systèmes d'information

- Sécurisation des locaux, équipements, systèmes d'information et réseaux.
- Prévention et détection des incidents de sécurité, intrusions, fraudes ou usages abusifs.
- Gestion des habilitations et des droits d'accès.

Base légale : intérêt légitime de Seine PARK à protéger ses biens, son personnel, ses usagers et ses systèmes, ainsi que le secret des informations qu'elle traite ; le cas échéant, respect d'obligations légales.

5.6. Gestion des sites internet, applications et cookies

- Mise à disposition et administration des sites et services en ligne.
- Mesure d'audience, amélioration de l'ergonomie et des contenus (dans le respect des règles applicables en matière de cookies et traceurs).
- Communication institutionnelle et information du public.

Bases légales : intérêt légitime pour les cookies et traitements strictement nécessaires au fonctionnement technique ; consentement de la personne pour les cookies et traitements non nécessaires (notamment de mesure d'audience non exemptée).

5.7. Respect des obligations légales et gestion des contentieux

- Réponse aux demandes des autorités administratives, judiciaires ou de contrôle.
- Gestion des précontentieux et contentieux, constitution de preuves.

Bases légales : respect des obligations légales et réglementaires ; intérêt légitime pour la défense des droits de Seine PARK.

6. Destinataires des données

L'accès aux données est limité aux personnes habilitées qui en ont besoin dans le cadre de leurs fonctions. Selon les cas, les destinataires peuvent être :

- les services internes de Seine PARK compétents (services opérationnels du stationnement, services RH, services financiers et comptables, services juridiques, systèmes d'information, direction générale, etc.) ;
- les prestataires et sous-traitants intervenant pour le compte de Seine PARK (hébergeurs, éditeurs de logiciels, prestataires de maintenance, prestataires de gestion de la relation usagers, prestataires de paiement, etc.), dans le cadre de contrats conformes aux exigences du RGPD ;
- les partenaires institutionnels ou publics dans le cadre des missions confiées à Seine PARK, lorsque cela est nécessaire et encadré ;
- les autorités administratives ou judiciaires, organismes de contrôle et, plus généralement, toute autorité habilitée, lorsqu'une disposition légale ou réglementaire l'exige ou pour la sauvegarde des droits de Seine PARK.

7. Durées de conservation

Les données ne sont conservées que pour la durée strictement nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, augmentée le cas échéant des délais de prescription légale.

Les durées sont fixées dans le document « Référentiel des durées de conservation des données à caractère personnel SEINE PARK »

8. Transferts de données hors de l'Union européenne

Les traitements mis en œuvre par Seine PARK sont, en principe, réalisés au sein de l'Union européenne. Si certains prestataires ou outils impliquent des transferts de données vers des pays situés en dehors de l'Union européenne, Seine PARK veille à ce que ces transferts soient encadrés conformément à la réglementation applicable (décision d'adéquation de la Commission européenne, clauses contractuelles types, règles d'entreprise contraignantes et, si nécessaire, mesures supplémentaires de protection).

9. Droits des personnes concernées

Conformément au RGPD et à la loi « informatique et libertés », chaque personne dont les données sont traitées par Seine PARK dispose, dans les conditions prévues par les textes, des droits suivants :

- droit d'accès ;
- droit de rectification ;
- droit d'effacement ;
- droit à la limitation du traitement ;
- droit d'opposition ;
- droit à la portabilité lorsque les conditions sont réunies ;
- droit de retirer son consentement lorsque le traitement repose sur le consentement ;
- droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) ;
- droit de définir des directives relatives au sort de ses données après son décès.

10. Modalités d'exercice des droits

Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits en adressant une demande, en précisant l'objet de la demande et en justifiant de leur identité, aux coordonnées suivantes :

- par courriel au DPO : dpo@sy-numerique.fr ;
- ou, le cas échéant, via l'adresse de contact générale : contact@seinepark.fr ;
- par courrier postal : Seine PARK – Délégué à la protection des données, 65 Rue Martre, 92110 CLICHY.

Seine PARK répondra dans les délais prévus par la réglementation, en principe dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande, délai pouvant être prolongé de deux mois compte tenu de la complexité ou du nombre de demandes.
En cas de désaccord persistant, la personne concernée peut saisir la CNIL.

11. Sécurité et confidentialité des données

Seine PARK met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté aux risques liés aux traitements de données qu'elle opère, notamment pour prévenir la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès non autorisé aux données.
Les collaborateurs de Seine PARK et, le cas échéant, les prestataires qui ont accès aux données sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent les traiter que dans le cadre des instructions reçues et des finalités définies.

12. Mise à jour de la politique

La présente Politique peut être amenée à évoluer afin de tenir compte des modifications législatives et réglementaires, des recommandations des autorités de contrôle ou de tout changement dans l'organisation ou les activités de Seine PARK.
La version à jour est mise à disposition par Seine PARK sur les supports de communication appropriés (par exemple, site internet, affichage dans les locaux, documentation contractuelle). La date de dernière mise à jour figure sur la Politique.